



Bulletin d'engagement : Rallye « avant-guerre et séries T » en Aveyron

Date : du jeudi 31/08 au lundi 04/09/2023

Organisateurs : MGCF Alain Dutreuve alain.dutreuve@mgclubdefrance.com Téléphone : 06.07.18.10.27

Accueil des participants : **Auberge de la Diège à Capdenac Gare 12700** à partir de 17h00 le jeudi 31 aout 2023

	Pilote	Copilote	Véhicule	
Nom			Marque	
Prénom			Type	
Adresse			Couleur	
Ville			Année de mise en circulation	
Code postal			Cie d'assurance	
Téléphone portable			N° police assurance	
Adresse @courriel			N° adhérent MGCF	

Montant de l'engagement membre MGCF **équipage de 2 personnes 870 € (260€) 540 € personne seule (160€)**

Montant de l'engagement non membre MGCF **équipage de 2 personnes 900 € (270€) 570 € personne seule (170€)**

Acompte de 30% à l'inscription et le solde avant le 1^{er} juin 2023

Inscription avant le 01 juin 2023 (me prévenir par mail ou SMS de l'envoi de votre inscription)

Une prolongation de séjour, hors rallye, est possible. Me contacter pour plus d'informations.

L'hôtel étant doté de chambres avec lits de 140 cm ou de lits jumeaux de 90cm, merci de bien vouloir me préciser votre choix lors de l'inscription.

Règlement par chèque à l'ordre du MGCF ou par virement bancaire Société Générale Gannat

IBAN (FR76 3000 3038 4500 0372 7125 758) BIC Adresse SWIFT : SOGEFRPP

(Joindre une copie de l'ordre du virement bancaire signé et émis pour le montant total)

Le bulletin d'engagement, le paiement, la copie de la convention sortie signée
(à télécharger sur le site rubrique calendrier) sont à adresser à :

Modalités d'annulation et de remboursement

***30 jours avant le départ : 80% de remboursement

***15 jours avant le départ : 50% de remboursement

***La veille du départ : aucun remboursement ***Un départ pendant la manifestation ne peut donner droit à aucun remboursement même partiel.

**Alain Dutreuve
16 rue Alphonse Daudet
91270 Vigneux sur Seine**

Signature et mention manuscrite lu et approuvé obligatoire

A la date de la participation, je précise que je possède un permis de conduire valide, une attestation d'assurance à jour de règlement et un contrôle technique valable.

*** Les remboursements seront effectués exclusivement par virement bancaire (RIB à fournir dans ce cas)